



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

## 1 Intitulé du projet

Le projet concerne la construction d'une résidence hôtelière et de logements sur la friche de l'ancien site de « Gondrand Villier » à Dieppe. La gestion des eaux pluviales d'une crue centennale est assurée à travers l'implantation d'un bassin tampon au milieu du site. La gestion du risque d'inondation par submersion marine et la compensation du volume du bassin tel que prescrit par une étude du BRGM sont garanties par un rez-de-chaussée quasiment transparent hydrauliquement.

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

LINKCITY

Raison sociale

LINKCITY GRAND OUEST

N° SIRET

3 2 8 7 0 3 6 2 4 0 0 1 0 1

Type de société (SA, SCI...)

SNC

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

DUISANT

Prénom(s)

Benjamin

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39°a	L'opération globale comprend la construction de logements sur une surface de plancher d'environ 13 137 m <sup>2</sup> sdv.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de logement vise à créer :

- Une résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS) de 150 chambres
- 50 Logements sociaux
- 40 Logements locatifs intermédiaires et sociaux
- 64 Logements en accession à la propriété et locatifs

L'opération intègre également la mise en place de places de stationnement privatives et des parkings à vélo.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet présente plusieurs objectifs :

- Répondre à la demande importante et urgente de logements sur la ville de Dieppe couplée à l'exode généré par le projet de la nouvelle centrale EPR à Penly.
- Protéger la ZAC de Dieppe du risque inondation par submersion marine

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase travaux durera 24 mois (décembre 2025 à décembre 2027) et se déroulera suivant les phases ci-après :

- 1/ Préparation du terrain et des plans
- 2/ Construction de l'ossature des bâtiments du projet
- 3/ Réalisation du second œuvre
- 4/ Réalisation des travaux de finition

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Pendant sa phase exploitation, le projet sera cohérent avec l'environnement tout autour, puisque la ZAC Dieppe Sud accueille déjà des logements sur son territoire. Le projet présente une forte plus-value environnementale et patrimoniale tout en permettant de dynamiser le territoire et de mettre en place des logements disponibles face à la demande générée par le grand chantier de l'EPR de Penly.

La phase d'exploitation ne génère ni risque ni nuisance environnementale tout en respectant un cadre de vie et de travail pour l'aménagement global.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de démolir obtenu par l'EPF
- Permis de construire

En effet, les travaux auront lieu sur une friche industrielle qui présente des bâtiments à démolir. Les études et diagnostics réalisés imposent de réaliser un dossier qui prend compte du PPRLI identifié sur le secteur; et au regard de la surface de plancher projetée un dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Par ailleurs, à l'échelle globale de la ZAC de Dieppe, un dossier Loi sur l'Eau N°76-2013-00652 et une étude d'impact environnemental N° MRAe 2020-3848 ont été instruit par les services de l'État.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface parcellaire, Surface de plancher, Places de parking (exclusivement privatives)	8625 m <sup>2</sup> ; 13 137 m <sup>2</sup> ; 194 places de stationnement

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

##### Communes traversées :

RAS

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Dieppe  
Zonage UBA Zone urbaine mixte

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eloigné de toute ZNIEFF de type I ou II à plus de 1 100m Présence de Buddléia : nécessite une gestion adaptée pour lutter contre les espèces invasives.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors zone du schéma régional de cohérence écologique (SRCE).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur le territoire de la ville de Dieppe
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inclus dans les périmètres de protection au titre des abords de monuments historiques (AC1) de Seine-Maritime 76, référencé 1906271856 (ID MH IBWZM6), pour l'Entrepôt des Douanes (ancien) approuvé le 27 juin 2019.  Nécessite l'avis de l'Architecte des bâtiments de France
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'est identifiée : sol imperméabilisé depuis les années 1960 et situé dans le centre-bourg de la commune.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la vallée de l'Arques
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	approuvé le 28 juin 2022 Le projet est soumis au risque d'inondation par submersion marine. Une étude de vulnérabilité du risque inondation sera réalisé au dépôt du PC (PC13).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des investigations réalisées ont mis en évidence la présence de remblais de mauvaise qualité environnementale sur le premier mètre et l'ensemble du site avec - des impacts en EMM potentiellement volatil - des teneurs en HAP diffuses - la présence ponctuelle de COHV, CAV-BTEX et HCT volatils à l'état de trace. Le site sera dépollué par l'EPFN avant mise à disposition du maître d'ouvrage.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site du projet situé à environ 500m de la zone de répartition de l'Albien.  Le projet ne prévoit pas de prélèvement en eau à partir des masses d'eaux souterraines
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En dehors de tout périmètre de protection pour la ressource destinée à la consommation en eau potable
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est à environ 1,3 km du site Natura 2000 "Littoral Cauchois" appartenant à la Directive des zones spéciales de conservation et référencée FR2300139.  Au vu des espèces recensées par l'étude faune-flore, aucune espèce patrimoniale caractéristique de la Natura 2000 a été recensée. Le projet n'a pas d'enjeux sur cette zone naturelle.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En dehors des sites inscrits ou classés, sans objet.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Raccordement sur réseau eau potable qui dessert actuellement les parcelles adjacentes.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Extraction des terres pour la réalisation des couches/structures VRD, des aménagements hydrauliques et les lampadaires.  Les déblais excédentaires produits seront évacués en décharge adaptée. Une gestion adaptée et réfléchie sera mise en place pour préserver le volume disponible aux inondations en toute situation : chantier et exploitation.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet utilise de manière indirecte les ressources naturelles du sol ou du sous-sol par les matériaux de construction nécessaires, constitués d'éléments extraits(gypse, ciment, argile, meulière, sable).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de construction de logement s'implante dans une zone desservie par les réseaux d'eau potable, de gaz, d'assainissement, d'électricité, de télécommunication et de fibre optique; des bornes incendies existent aussi à proximité du site du projet.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit de nettoyer les friches non qualitatives d'un point de vue écologique et de nettoyer les zones avec des espèces exotiques envahissantes comme la Buddléia de David.  Une gestion spéciale sera prévue pour cette espèce avec une méthodologie d'élimination adaptée au site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune espèce patrimoniale pour la Natura 2000 ou la ZNIEFF à proximité ne sera impactée négativement par le projet.  Il est prévu une plus-value paysagère dans les espaces verts pour diversifier les habitats avec une mosaïque de structure : arborée, abusive et herbacée autour de haie bocagère. Une gestion paysagère dite "différenciée" sera appliquée pour améliorer la qualité éco-paysagère du site avec l'utilisation d'éléments paysagers pour renforcer la biodiversité (niche, hibernaculum, tas de bois, ...)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet : - n'est pas soumis aux risques de mouvements de terrain - n'est pas soumis aux risques de sismicité - n'est pas soumis aux risques de cavité Le projet prendra compte de l'ensemble des préconisations pour la remontée de nappe avec une préservation des volumes disponibles aux inondations en phase travaux et exploitation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors périmètre de protection liée à la ressource en eau (AEP).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors zone.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la création de nouvelles habitations donc une arrivée de personnes qui génèrent plus de déplacement.  Ces déplacements seront limités sur les premières années avec la disponibilité du réseau de transport collectif puisque le projet est destiné à accueillir des travailleurs sur la nouvelle centrale nucléaire.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux, les nuisances sonores seront limitées dans le temps et leur durée.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En période d'exploitation, les véhicules entrants et sortants des parkings seront source de bruit, de même les transports en communs disponibles à proximité et les cyclistes.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux du projet pourra générer des vibrations (terrassements, raboutage, compactage). En phase exploitation, le projet n'augmentera pas les vibrations générées par le trafic routier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions seront limitées dans l'espace et dans le temps (sur certaines heures) pour respecter la réglementation spécifique aux éclairages extérieurs et intérieur.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'assainissement des eaux pluviales se fera par un bassin tampon raccordé au réseau public par un ouvrage de régulation du débit.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le réseau public

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Raccord à la station de traitement des eaux usées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de réalisation, le chantier engendrera différents types de déchets inertes, non dangereux et dangereux, qui seront triés et évacués selon la réglementation.  En phase d'exploitation, le projet engendrera une production d'ordures ménagères que seront collectées dans les points d'apport volontaire.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réutilisation d'un ancien site industriel non qualitatif et non patrimoniale.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amélioration des dessertes, des conditions de logements, des usages, des connexions à la ville.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet sera conforme aux règles du PLU de la ville de Dieppe. Le site ne présente pas d'enjeux écologiques : absence de destruction d'espaces naturel et désimperméabilisation des sols pour permettre l'accueil d'une biodiversité perdue puis mise en relation avec le cours d'eau de l'Arques. Adapté au PPRI, le projet intègre une réelle prospective urbaine pour la ville. De plus, le projet permet de créer un bassin tampon pour la gestion des eaux pluviales et de concevoir un rez-de-chaussée quasiment transparent hydrauliquement pour conserver un peu plus que le volume d'expansion de crue en situation actuelle; ce qui contribue à réduire la vulnérabilité de la ZAC Dieppe Sud face au risque de submersion marine. Les analyses de sol ont mis en évidence des anomalies qui seront résorbées par l'EPFN avant mise à disposition du site au maître d'ouvrage.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet concerne la construction d'une résidence hôtelière et d'autres logements. Afin de réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement, différents aménagements seront réalisés dont les principaux sont les suivantes :

- Gestion des eaux pluviales sur le site avec la création d'un bassin végétalisé dimensionné pour tamponner une pluie d'occurrence centennale
- Aménagements paysagers (composé d'essence locale) favorisant la biodiversité
- Prise en compte du risque d'inondation par débordement de l'Arques
- Adaptation de l'éclairage public pour limiter la pollution lumineuse,
- Les toitures des bâtiments seront végétalisées, permettant de réduire les dépenses énergétiques, favorisant la biodiversité et ralentissant les écoulements des eaux pluviales,
- Au cours de la phase chantier, une attention particulière sera portée pour minimiser les nuisances sonores et lumineuse, afin d'avoir un impact limité auprès des riverains et de s'inscrire dans une démarche vertueuse (tri des déchets, etc..).

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet architectural est abordé sous ses interfaces environnementales, patrimoniales et paysagères. La situation initiale rend compte d'un milieu déjà imperméabilisé avec une biodiversité pauvre, des espaces verts peu qualifiés et l'absence de transparence hydraulique, d'ailleurs aucune zone naturelle protégée de type ZNIEFF ou Natura 2000 n'est située à proximité. Au contraire, le projet va permettre d'augmenter la surface des espaces verts avec la création d'un parc paysager, d'un bassin végétalisé et de ce fait augmenter la biodiversité du secteur.

A ce titre, nous estimons que ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 08 : Patrimoine naturel	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 09 : Patrimoine historique	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 10 : Captage AEP	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 11 : Plan paysager du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Annexe 12 : Perspectives du projet	<input checked="" type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)